

LA TÉLÉASSISTANCE DANS LA SOMME

Vivre en sécurité à domicile



Téléassistance : sécuriser et rassurer

24h sur 24 et 7 jours sur 7, la téléassistance vous apporte une aide en cas d'urgence et une écoute bienveillante. Ce dispositif simple est rassurant et sécurisant pour les personnes en perte d'autonomie et leur famille.

Qui peut en bénéficier?

- les Samariens de plus de 60 ans
- les Samariens handicapés ayant une reconnaissance de la Commission des droits à l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Comment l'utiliser?

Une simple pression sur une télécommande, portée autour du cou ou du poignet, déclenche un appel à distance. Un opérateur peut alerter immédiatement, selon votre situation :

- une personne que vous avez désignée à l'avance (famille, ami, voisin...)
- votre médecin traitant
- · les secours d'urgence



Combien ça coûte ?

Le tarif varie selon votre situation personnelle et selon vos ressources.

Il est compris entre 0 et 7,09 € par mois pour les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ou de l'aide ménagère départementale. Il peut aller jusque 26 € pour les autres personnes.

Sous certaines conditions, une réduction d'impôt sur le revenu, égale à 50 % des sommes payées pour la téléassistance, peut vous être accordée.

Comment en faire la demande ?

Le **Centre autonomie** de votre lieu de résidence vous accompagnera dans vos démarches pour obtenir la téléassistance.

Nous répondons à vos questions

Vous pouvez contacter le **Centre autonomie** de votre lieu de résidence sur ces sujets :

- le maintien à domicile (aide ménagère, allocation personnalisée autonomie, adaptation du logement)
- les portages de repas
- les solutions d'accueil (de jour, temporaire, familial, maison de retraite...)
- la sortie d'hospitalisation et le retour à domicile...



Besoin de parler ? Il vous suffit d'appuyer sur le bouton de votre télécommande et de préciser à l'opérateur que vous souhaitez entrer en contact avec un psychologue. Ce dernier vous rappellera dans les meilleurs délais. Ce service d'assistance psychologique est gratuit.



PICARDIE MARITIME

2 rive droite de la Somme 80100 ABBEVILLE

Tél.: 03 22 97 21 26

HAUTS-DE-SOMME

1 rue du bois le Comte 80300 ALBERT

Tél.: 03 22 97 23 33

CINQ VALLÉES

Allée de la Haute borne ZAC des Hauts de Val de Nièvre 80420 FLIXECOURT

Tél.: 03 22 97 23 74

SOMME SANTERRE

Chemin du tour de Ville 80500 MONTDIDIER

Tél.: 03 60 03 47 87

AMIENS

49 boulevard Châteaudun 80026 AMIENS

Tél.: 03 22 97 23 18

Conseil départemental de la Somm 43 rue de la République CS 32615

03 22 71 80 80 contact@somme.fr









